

5.3 État de santé de la population

La France fait partie des pays où l'espérance de vie à la naissance est parmi les plus élevées au sein de l'Union européenne (UE). En France métropolitaine, elle s'élève à 85,3 ans pour les femmes et à 79,4 ans pour les hommes en 2017 (*figure 1*). Depuis 2007, elle a davantage progressé pour les hommes (+ 2,0 ans) que pour les femmes (+ 0,9 an), mais l'écart selon le sexe reste important. Toutes les années ne sont pas vécues en bonne santé : dans les conditions de morbidité et de mortalité de 2017, les femmes passeraient en moyenne près d'un quart de leur vie (20,4 ans) avec des incapacités modérées ou sévères et les hommes un peu plus d'un cinquième (16,8 ans). **L'espérance de vie sans incapacité à la naissance** (EVSI) se situe ainsi à 64,9 ans pour les femmes et à 62,6 ans pour les hommes (respectivement 64,0 ans et 63,5 ans dans l'ensemble de l'UE). Entre 2016 et 2017, elle a progressé de 0,8 an pour les femmes, tandis qu'elle a reculé de 0,1 an pour les hommes.

L'**état de santé perçu** des personnes est un indicateur subjectif de la santé d'une population. En 2017, 67 % des personnes âgées de 16 ans ou plus se déclarent en bonne ou très bonne santé. À l'opposé, 8 % qualifient leur état de santé de mauvais voire très mauvais. Ces proportions sont restées stables depuis 2010, mais varient sensiblement selon le sexe et l'âge. Neuf personnes de 16 à 29 ans sur dix disent être en bonne ou très bonne santé (*figure 2*). À ces âges, c'est un peu plus souvent le cas pour les hommes, qui sont surtout 54 % à déclarer un très bon

état de santé contre 47 % des jeunes femmes (respectivement 37 % et 42 % pour un bon état de santé). Avec l'âge, la perception de l'état de santé se dégrade. La part des individus en bonne ou très bonne santé reste toutefois majoritaire, dans des proportions proches pour les hommes et les femmes, entre 30 et 49 ans (77 %) et entre 50 et 74 ans (aux environs de 58 % à 59 %). En revanche, près de la moitié des personnes âgées de 75 ans ou plus déclarent que leur état de santé n'est qu'assez bon. Plus d'une sur cinq le juge même mauvais ou très mauvais, soit environ deux fois plus que les 50-74 ans et cinq fois plus que les 30-49 ans. À ces âges avancés, les hommes se disent à nouveau en meilleure santé que les femmes : 34 % d'entre eux se déclarent en bonne ou très bonne santé, contre 29 % des femmes âgées de 75 ans ou plus.

Près de 40 % des personnes âgées de 16 ans ou plus déclarent avoir au moins une **maladie ou un problème de santé chronique** (ou durable) en 2017. Les femmes se disent un peu plus fréquemment concernées (41 %) que les hommes (39 %). La part des individus qui déclarent une maladie ou un problème de santé chronique progresse de manière continue avec l'âge, avec des hausses particulièrement fortes entre 50 et 59 ans et après 70 ans (*figure 3*). Ainsi, 15 % des femmes et 12 % des hommes âgés de 16 à 19 ans déclarent avoir une maladie ou un problème de santé chronique, près de la moitié des 55-59 ans et plus de 70 % des femmes et des hommes âgés de 75 ans ou plus. ■

Définitions

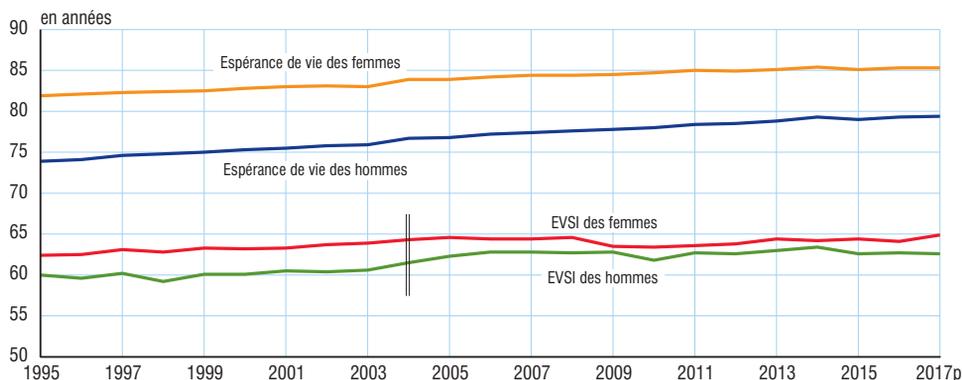
L'**espérance de vie sans incapacité à la naissance** (EVSI) d'une année donnée représente le nombre d'années qu'une personne peut s'attendre à vivre à sa naissance sans limitation d'activités de la vie quotidienne ni incapacité, dans les conditions de morbidité de l'année considérée. Cet indicateur complémentaire à l'espérance de vie à la naissance s'appuie sur les déclarations des personnes concernées quant aux limitations et restrictions d'activité qu'elles estiment rencontrer en raison de leur santé. Il est donc sujet à des biais de perception de leur propre santé. L'**état de santé perçu** est une dimension subjective de la santé approchée à partir de la question suivante : « Comment est votre état de santé en général ? Très bon, bon, assez bon, mauvais, très mauvais ? ». Une **maladie ou un problème de santé chronique** est une dimension plus médicale de la santé mesurée à partir de la question suivante : « Avez-vous une maladie ou un problème de santé qui soit chronique ou de caractère durable ? Oui, non ? ».

Pour en savoir plus

- « Bilan démographique 2018. La fécondité baisse depuis quatre ans », *Insee Première* n° 1730, Insee, janvier 2019.
- « Les femmes vivent neuf mois de plus en bonne santé en 2017 », *Études et Résultats* n° 1083, Drees, octobre 2018.

État de santé de la population 5.3

1. Espérance de vie et espérance de vie sans incapacité (EVSI) entre 1995 et 2017 par sexe

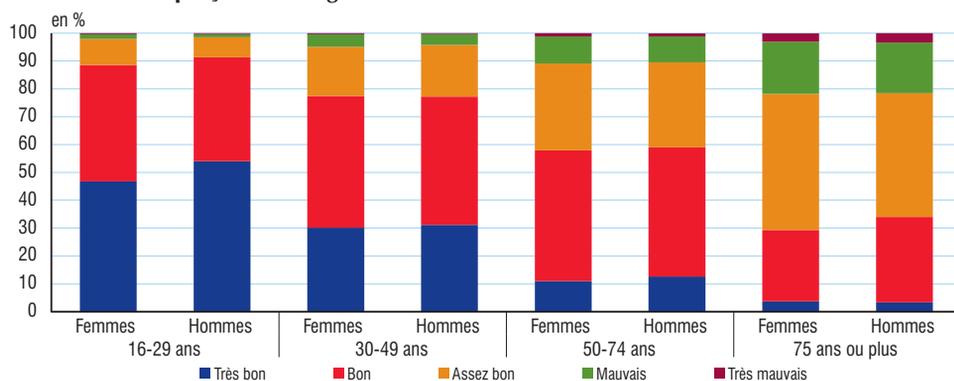


p : résultats provisoires. Note : les résultats provisoires de 2016 et 2017 ont été actualisés et ne sont donc pas strictement les mêmes que dans la publication de la Drees d'octobre 2018. Concernant l'espérance de vie sans incapacité, il y a une rupture de série en 2004 : avant 2004, elle était calculée à partir du panel communautaire des ménages ; depuis, elle est tirée de EU-SILC.

Lecture : En 2017, l'espérance de vie sans incapacité pour les femmes s'élève à 64,9 ans et celle des hommes à 62,6 ans.

Champ : France métropolitaine. Sources : Eurostat (extraction de données juillet 2019) ; Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

2. État de santé perçu selon l'âge et le sexe en 2017

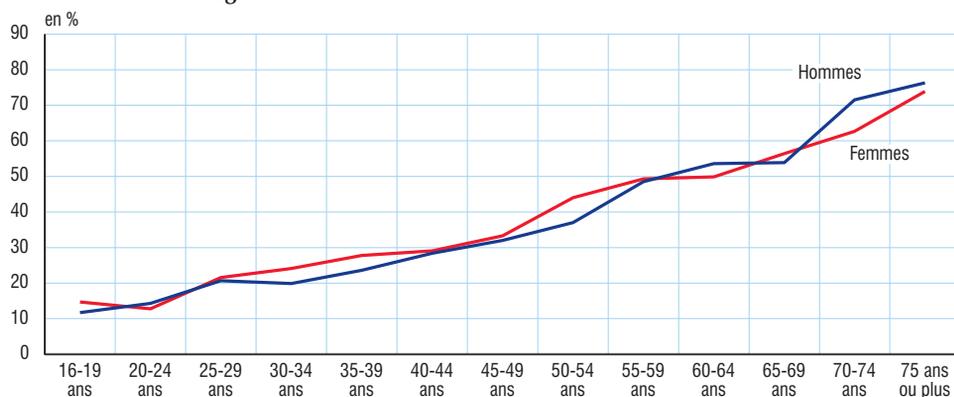


Lecture : 46,8 % des femmes et 54,0 % des hommes âgés de 16 à 29 ans se déclarent en très bonne santé en 2017.

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 16 ans ou plus résidant en ménage ordinaire.

Source : Insee, enquête Statistiques sur les ressources et conditions de vie (SRCV) 2017, calculs Drees.

3. Part des personnes déclarant une maladie ou un problème de santé chronique ou durable selon le sexe et l'âge en 2017



Lecture : entre 16 et 19 ans, 14,7 % des femmes et 11,7 % des hommes déclarent avoir une maladie ou un problème de santé chronique ou durable en 2017.

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 16 ans ou plus résidant en ménage ordinaire.

Source : Insee, enquête SRCV 2017, calculs Drees.